

Exercice 2000 - Rapport d'activité des services délégués - Délégation de gestion du Chauffage Urbain de Planoise

M. l'Adjoint LEGEARD, Rapporteur : Le service public du chauffage urbain comprend la production et la fourniture de chaleur. Les procédés utilisés sont la récupération de vapeur sur l'usine d'incinération, la cogénération gaz et la consommation de charbon et fuel lourd.

L'ensemble du quartier de Planoise est ainsi chauffé, mais également l'hôpital et la zone d'activités proche.

La Société SECIP, Société d'Exploitation de Chauffage et d'Incinération de Planoise, filiale d'ELYO (Groupe Lyonnaise des Eaux - Dumez) est titulaire du contrat de délégation de service public.

Ce contrat, signé en 1967, expirant le 31 août 2006, est une convention d'affermage par laquelle le fermier est chargé, à ses risques et périls :

- de l'exploitation du service,
- de l'entretien de l'installation mise à sa disposition par la Ville.

A - Analyse de l'activité du service délégué :

Le contrôle d'affermage est assuré par le Cabinet BETURE qui remet chaque année un rapport technico-économique. Pour la saison 2000, on retiendra :

1 - Généralités

- une activité normale de l'exploitation sans interruption de la fourniture.
- la durée de la saison de chauffe a été de 233 jours, soit une valeur semblable à celle observée en 1999 (231 jours). Cette durée est très supérieure à celle notée en 1998, mais conforme à la moyenne des treize dernières saisons. La rigueur climatique moyenne en 2000 est en baisse de 2 % par rapport à 1999. C'est la valeur la plus basse constatée depuis la saison 1988/1989.
- par rapport à 1999, la chaleur totale livrée a faiblement baissé (- 0,8 %). Cette relative stabilité s'explique par l'augmentation de la consommation d'eau chaude sanitaire (264 044 m³ en 2000 contre 249 051 m³ en 1999, soit + 6 %) qui compense une baisse (- 2,8 %) des ventes de chaleur essentiellement due à une moindre rigueur climatique.

2 - Logements

- La consommation moyenne de chauffage au logement a été en 2000 de 7,57 MWh (en baisse de 3,8 % par rapport à 1999). Cette diminution est due au moindre besoin de chaleur (rigueur climatique plus faible) et à l'amélioration de la conduite des installations secondaires.
- La consommation d'eau chaude sanitaire des logements s'est élevée en 2000 à 256 165 m³ (en augmentation de 6,5 % sur 1999). Cette hausse est due pour une faible part au raccordement de nouveaux logements et surtout à l'augmentation (+ 6,2 %) du ratio moyen de consommation d'eau chaude par logement (30,87 m³ en 2000 contre 29,06 m³ en 1999).
- Le coût moyen par logement (chauffage et eau chaude sanitaire) se monte à 3 764 F en 2000 contre 3 251 F en 1999 (573,82 € contre 495,61 €), soit une augmentation de 15,8 %. Cette progression s'explique principalement par l'augmentation des combustibles (+ 28,6 %) qui représentent 63 % de la facture totale.

3 - Equipements

La consommation de chauffage des équipements est en baisse de 1,4 %. La baisse de consommation due à une moindre rigueur climatique est compensée par le raccordement du centre d'accueil thérapeutique, du centre médico-chirurgical et le développement du Pôle Coeur Poumon du CHR.

4 - Combustibles

a) Tarification

- L'année 2000 est marquée par une augmentation importante du prix du **fioul lourd** (+ 61,3 % : la tonne passant de 961,43 F à 1 550,42 F) et du **gaz** (+ 39,7 %).

Par contre, on note une stabilité du prix de la tonne de **charbon** et une légère baisse (- 1,2 %) sur **l'électricité**.

- **les prestations de maintenance et d'entretien** : augmentation de 2,8 % par rapport à 1999.

- **le gros entretien et la garantie totale** : augmentation de 2,2 % par rapport à 1999.

b) Utilisation

On enregistre :

- une meilleure récupération de la chaleur produite par tonne d'ordures ménagères incinérée ainsi que par l'installation de cogénération.

- une diminution de la consommation de charbon (- 8,4 %) et de fioul lourd (- 6,1 %).

5 - Rendement

- le rendement global de la chaufferie constaté en 2000 (89 %) est stable par rapport à 1999 (89,1 %), ce qui reste une valeur satisfaisante compte tenu de l'importance du réseau.

- l'augmentation conséquente du rendement de la cogénération (77,2 % en 2000, contre 74,5 % en 1999) provient de la baisse de la consommation de gaz de la turbine de cogénération (pour une récupération de chaleur accrue) et une faible baisse de l'électricité produite. Il s'agit du meilleur résultat obtenu depuis la mise en service de l'installation (le critère réglementaire fixant le rendement minimum d'une telle installation à 65 %).

B - Analyse des comptes de l'activité déléguée :

1 - Comptes du délégataire

La forme du contrat, un affermage classique, fait que l'ensemble des charges relèvent du cocontractant. La Ville ne verse aucune subvention à l'exploitation.

Le compte de bilan de la société dégage un fonds de roulement de 25 186 KF et une trésorerie de 12 354 KF, en légère diminution par rapport à 1999 (- 47 KF).

Le compte d'exploitation donne un résultat net de 606 KF pour un résultat d'exploitation de 11 544 KF (en augmentation de 53 % sur 1999).

On constate une stagnation du chiffre d'affaires (+ 1 %) et une stabilité de la masse salariale (+ 1,7 %).

2 - Compte d'exploitation de la Chaufferie de Planoise

Compte tenu des éléments marquants détaillés dans le rapport d'activité ci-dessus (moindre rigueur climatique et augmentation du prix des combustibles), le compte d'exploitation du réseau de chaleur de Planoise s'établit ainsi :

A) Charges

Dans le coût des achats d'énergie est inclus le coût des diverses prestations afférentes (transport, manutention, camionnage, analyses, frais de gestion, etc.).

Le **coût total des achats d'énergie** passe de 14 900 KF HT à 18 681 KF HT (2 271,49 à 2 847,90 K€), soit une augmentation de 25,4 % sur 1999. Les augmentations les plus importantes touchent le fuel lourd (+ 54,5 %), la production de chaleur cogénération (+ 29,5 %) et l'achat de vapeur (+ 22,2 %). **En 2000, ce poste représente 67,9 % des charges totales.**

Le **coût des prestations (petit entretien, électricité)** diminue de 28,1 %, passant de 719 KF HT à 516 KF HT (109,61 à 78,66 K€).

Les **prestations et charges externes** augmentent de 18,6 % (1 212 KF HT à 1 438 KF HT, soit 184,77 à 219,22 K€), progression due essentiellement aux frais de contrôle APAVE.

Les **charges de personnel** progressent de 7,4 % et s'élèvent à 3 994 KF HT (608,88 K€) contre 3 720 KF HT en 1999 (567,11 K€). Cette augmentation prend en compte le passage aux 35 heures au 1^{er} novembre 1999 qui a nécessité le recrutement d'un technicien supplémentaire.

Les **autres charges** sont en diminution : - 1,5 % pour les impôts et taxes et - 6,2 % pour les charges financières (on note une baisse de 340 KF HT, soit 51,83 K€, des frais de gestion, frais généraux et «marge»).

Globalement, les charges ont augmenté de 16,7 %, passant de 23 562 KF HT à 27 495 KF HT (3 592 à 4 191,59 K€).

B) Produits

L'évolution du chiffre d'affaires, en fonction des évolutions de quantité et de prix se répartit comme suit :

a) augmentation de 2 940 KF HT (448,20 K€) du chiffre d'affaires chaleur, soit 22,6 %, qui s'élève à 15 941 KF HT (2 430,19 K€), l'évolution provenant uniquement de la progression du prix du MWh (+ 26,3 %).

b) augmentation de 1 490 KF HT (227,15 K€) du chiffre d'affaires eau chaude sanitaire, soit 36,9 %, qui s'élève à 5 535 KF HT (843,81 K€), l'évolution provenant pour une grande part de la progression du prix du m³ d'eau chaude (+ 29,1 %).

c) légère progression des prestations qui passent de 9 038 KF HT à 9 277 KF HT (1 377,83 à 1 414,27 K€), soit une augmentation de 2,6 %.

Globalement, les produits se sont élevés à 30 754 KF HT (4 688,42 K€) et ont augmenté de 17,9 % sur 1999 (26 084 KF HT, soit 3 976,48 K€).

C) Résultat d'exploitation

Le résultat global d'exploitation s'élève à + 3 258 KF HT (496,68 K€) et représente 10,6 % du chiffre d'affaires. Il est à noter que 85,8 % de ce résultat provient de la vente de chaleur et d'eau chaude.

D) Compte de renouvellement

Pour ce compte de renouvellement (dépenses de gros entretien et renouvellement), le concessionnaire a perçu en recettes 3 295 194,95 F HT (502 349,23 €) en 2000. Les dépenses réalisées pour ce même compte s'élèvent à 2 636 943,03 F HT (401 999,37 €).

Le solde du compte de renouvellement pour l'année 2000 se monte à + 658 251,92 F HT (100 349,86 €).

A la fin de la saison 2000, le solde du compte de renouvellement s'élevait à **14 336 302,85 F HT** (2 185 555,28 €). L'annexe V de l'avenant n° 8 établit le planning prévisionnel de l'utilisation de ce compte de renouvellement, les travaux devant être achevés avant la fin de l'affermage dont l'échéance est fixée au 31 août 2006.

E) Redevance Ville

Le montant total de la redevance annuelle versée par le Fermier à la Ville, suivant les dispositions de l'avenant n° 8, s'élève pour 2000 à 728 250 F (111 021 €), en augmentation de 213 000 F (32 471,64 €) sur 1999. Cette augmentation provient de la prise en compte, à partir du 1^{er} juillet 2000, de la nouvelle redevance de contribution au développement des ouvrages au prorata d'un semestre (avec application normale des formules de révision).

3 - Rapports financiers avec la Ville

Hors redevance d'occupation du domaine public, la Ville reçoit de la SECIP, au titre de la cogénération, une somme qui s'est élevée à 3 413 098,95 F (520 323,58 €) en 2000 contre 3 768 724,71 F (574 538,38 €), soit une diminution de 9,4 %.

Le Conseil Municipal est appelé à prendre acte du présent rapport.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Budget et Contrôle Financier, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de ce rapport.

Récépissé préfectoral du 4 juillet 2001.